

par laquelle un pays, voulant activer son développement industriel ou corriger les difficultés de change, pourrait recourir à des tarifs différentiels. La quatrième session des parties contractantes à l'Accord général a eu lieu à Genève du 23 février au 6 avril 1950. La Conférence a élaboré une méthode permettant l'extension des concessions tarifaires pour une autre période de trois ans et elle a étudié les limitations imposées aux échanges par les diverses pratiques en matière de change étranger. Elle a aussi fait le travail préparatoire en vue d'une troisième série de pourparlers tarifaires multilatéraux devant s'ouvrir à Torquay (Angleterre) en septembre 1950. Cette réunion sera l'occasion d'entretiens tarifaires non seulement entre les parties contractantes et cinq ou six autres pays qui ont manifesté l'intention d'adhérer à l'Accord général, mais aussi entre pays qui ne sont pas parties contractantes.

Au cours des premiers mois de 1949, le Canada et 46 autres pays ont participé à une conférence dont le résultat a été la rédaction d'un Accord international sur le blé. Dans la suite, cinq pays exportateurs (Canada, États-Unis, Australie, France et Uruguay) et 36 pays importateurs ont signé l'Accord. Celui-ci est en vigueur pour quatre ans et exige des pays exportateurs qu'ils fournissent et des pays importateurs qu'ils achètent environ 450 millions de boisseaux de blé chaque année agricole. L'Accord fixe le prix de vente maximum à \$1.98 le boisseau en dollars canadiens et le prix minimum à \$1.65 la première année, diminuant ensuite de 11c. chaque année pour s'arrêter à \$1.32 la dernière année pour le blé n° 1 Nord en entrepôt à Fort-William—Port-Arthur ou Vancouver. Le contingent annuel du Canada a été fixé aux environs de 200 millions de boisseaux. Il reste cependant sujet à changement à mesure que d'autres pays adhéreront à l'Accord ou que les importateurs augmenteront leurs achats.

Le Canada a participé aux délibérations de la Conférence de l'alimentation et de l'agriculture tenue à Chicago en décembre 1949. La Conférence a étudié les moyens de relever la production d'aliments à son niveau per capita d'avant-guerre, de maintenir certains rapports de prix entre les denrées et les exportations et les importations, etc., de financer les projets agricoles et de développement et d'apporter une aide technique au développement économique. Elle a aussi décidé de créer une Commission pour les problèmes des denrées plutôt que d'établir un centre international de liquidation tel que l'avait proposé une commission d'experts chargée d'étudier le problème des excédents de denrées alimentaires.

En raison de son importance croissante comme commerçant mondial, le Canada n'a cessé d'étendre le Service du commerce extérieur du ministère du Commerce après la guerre. A la fin de 1949, on comptait 56 hauts fonctionnaires et 41 adjoints dans 45 bureaux établis dans 39 pays étrangers. Au cours de l'année, des bureaux commerciaux ont été établis à Stamboul et à Manille, et des représentants commerciaux ont été attachés aux consulats canadiens à Boston et à Détroit. Le Canada a aussi stimulé son commerce en tenant une foire internationale du commerce et en exposant à des foires commerciales ailleurs. La troisième foire commerciale internationale du Canada a eu lieu à Toronto du 29 mai au 9 juin 1950. En 1950, le Canada a exposé à la foire des industries britanniques, à la foire internationale de Milan et à la foire de la Chambre de commerce cadette à Bruxelles. Il a aussi ouvert une nouvelle exposition au *Canadian Court de l'Imperial Institute*, à Londres, où il maintient depuis 1894 une série permanente d'expositions. Il a promené dans un certain nombre de villes des États-Unis diverses expositions sur les voyages et le tourisme et il a préparé des étalages relatifs à l'industrie laitière pour les expositions laitières aux États-Unis et au Royaume-Uni.